LOGISTIQUE ET MANUTENTION

FORMATION INITIALE EN CONDUITE DE CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE ET TESTS CACES® R489

Réf de l'action : ECF L211.PR indice 03 du 21/05/2021 -

OBJECTIFS PROFESSIONNELS	Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, un chariot de manutention automoteur à conducteur porté dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention automoteur à conducteur porté correspondant à une des catégories de la recommandation R489,
- Aucune expérience de conduite exigée,
- Être âgé(e) de plus de 18 ans, (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
- Sachant lire et comprendre le français,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après l'avoir informé des risques liés au lieu et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.
- Le CACES® ne dispense pas, le cas échéant, de l'obligation de détention du permis de conduire approprié pour les chariots qui le nécessitent.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 3 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales,
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté,
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories de CACES®,
- Notions élémentaires de physique,
- Stabilité des chariots de manutention,
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention,
- Exploitation des chariots de manutention,
- Vérifications d'usage des chariots de manutention

Pratique :

- Prise de poste et vérification,
- Conduite et manœuvres,
- Fin de poste, opération d'entretien quotidien, maintenance.

Paraphe OF | Paraphe commanditaire

-

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants qualifiés ECF.
- Testeur appartenant à un Organisme Testeur Certifié CACES® R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Gaëlle MALLET

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Utilisation de chariots automoteurs à conducteur porté représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s) R489,
- Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R489.
- Equipement de protection individuelle : chaussures de sécurité ou coques, gants de manutention, gilet haute visibilité
- Supports de cours disponibles sur My ECF Pro, la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ECF,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Modalités d'évaluation :
  - QCM d'évaluation théorique,
  - Examen pratique de manipulation d'un chariot de manutention automoteurs à conducteur porté conforme à la R489.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté conforme à la recommandation R 489 ou Attestation de résultat (échec ou réussite).
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat 1A : 328365 ; Cat 1B : 5057 ; Cat 2A : 5056 ; Cat 2B : 5058 ; Cat 3 : 328366 ; Cat 4 : 5059 ; Cat 5 : 5060 ; Cat 6 : 5061 ; Cat 7 : 5062

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Minimum 4 – Maximum 6

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence. 8h30-12h 13h-16h30

DUREE DE LA FORMATION

- 35h

Paraphe OF Paraphe commanditaire

Cette offre de formation est éligible à
MON COMPTE FORMATION
moncompteformation.gouv.fr

Paraphe OF

Paraphe commanditaire